

RFBA

RETRAITE FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAU

Retraite anticipée et fin de carrière dans la fonction publique : les fondamentaux

Une journée pour construire des stratégies de fin de carrière juridiquement sûres : départs anticipés, retraite progressive, rupture conventionnelle et droits au chômage, cumul emploi-retraite. Chaque participant repart avec une grille d'analyse applicable aux situations individuelles de ses agents.



DURÉE
1 jour · 7 h



FORMAT
Distanciel



NIVEAU
Fondamentaux



SECTEUR
Secteur public

OBJECTIFS

- 1 Identifier les dispositifs de départ anticipé ouverts à un agent public et vérifier leurs conditions d'accès
- 2 Mettre en œuvre la retraite progressive dans la fonction publique et en mesurer l'incidence sur la pension
- 3 Articuler rupture conventionnelle, indemnité spécifique et droits à l'allocation chômage à la charge de l'employeur public
- 4 Appliquer les règles du cumul emploi-retraite et mobiliser le compte épargne-temps en fin de carrière
- 5 Comparer plusieurs scénarios de départ et formuler une recommandation argumentée à l'agent

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| 1 Panorama des départs anticipés après la réforme de 2023 | 3 Rupture conventionnelle et droits au chômage |
| 2 La retraite progressive dans la fonction publique | 4 Cumul emploi-retraite et leviers complémentaires |
| | 5 Atelier : construire une stratégie de départ |

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires et responsables RH, conseillers mobilité-carrière, conseillers en évolution professionnelle, agents préparant leur départ : tous versants de la fonction publique.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du régime de retraite applicable (CNRACL ou régime des pensions de l'État).

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Grille d'analyse des scénarios de départ remise aux participants et utilisée en atelier
- ✓ Traitement conjoint de la retraite et du chômage des agents publics, rarement abordés ensemble
- ✓ Réponses individualisées sur les situations anonymisées apportées par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques ciblés fondés sur les textes en vigueur
- ✓ Démonstrations chiffrées et simulations commentées
- ✓ Atelier de comparaison de scénarios en sous-groupes
- ✓ Questions-réponses sur les situations des participants
- ✓ Support et grille d'analyse remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 10 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation en intra · à la date de votre choix · dans vos locaux ou à distance

contact@inlecia.fr · 01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#) ↗